

# LA P'TITE REVUE

## VENANSALTAISE

ZOOM SUR  
**L'éclairage public**  
p.6

*Venansault*

MAI / JUIN 2022

Mairie  
Place de la Prépoise  
BP 17 • 85190 Venansault  
02 51 07 37 84  
mairie@venansault.fr

LA RÉTRO MUNICIPALE P2

ENVIRONNEMENT P5

ZOOM SUR... P6

LA VIE À L'ÎLOT DES ARTS P8

DU CÔTÉ DE... P8

LA VIE ASSOCIATIVE P13



## COLLECTE POUR L'UKRAINE DU 9 AU 19 MARS 2022

Fin février fut annoncé le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie : la stupeur a été la première réaction de la plupart d'entre nous devant le début d'une guerre d'un autre temps ; qui ne devait plus arriver ! L'Europe ne pouvait pas rester indifférente devant ces milliers de gens (femmes et enfants principalement) qui subissaient les assauts des armes de guerre et la destruction des vies paisibles engendrant les manques de produits de tous les jours et de premières nécessités.

Pour se faire, la France entière, et bien entendu Venansault, fit appel aux dons de produits de toilette, de pansements, d'outillage, de produits infantiles ; faisant suite au magasin Coccimarket et à la Pharmacie Brillet. Trois campagnes ont été lancées à partir du mercredi 9 mars, dans les locaux de l'Îlot des Arts aménagés à cet effet. Les bénévoles ont été présents pendant ces 3 mercredis, vendredis et samedis à suivre.



La collecte fructueuse a été remise au centre de la Roche Agglo qui transmet l'ensemble des dons à Vendée Ukraine, association reliée en directe avec l'Ukraine.

Nous remercions toutes les personnes ayant participé au bon déroulement de cette collecte. Cela nous prouve encore une fois que la générosité d'un peuple pour un autre n'a pas de limites. Aujourd'hui le conflit perdure, la collecte a été momentanément suspendue, mais si cela devient

nécessaire, nous savons que nous pouvons compter sur vous, Venansaltais, pour rassembler à nouveau les produits dont les Ukrainiens auraient besoin. Merci encore pour votre générosité et votre participation à ce mouvement de solidarité.

Joëlle DELAMURE,  
Conseillère déléguée au développement économique

## ENVIRONN'SPORT LES 28 ET 29 MARS 2022

Dans le cadre de la labellisation terre de jeux 2024 et en partenariat avec le CDOS, la municipalité a proposé deux activités « environn'sport ».

L'après-midi du 28 mars, 15 personnes se sont réunies pour une balade éco-responsable. Les marcheurs ont ainsi pu ramasser 24 kg de déchets. Des petits jeux par équipe sur le tri des déchets et le recyclage ont également été proposés après la balade.

Le lendemain, en début d'après-midi, Hervé GAUVRIT de l'association La Cicadelle a animé de façon ludique et conviviale une petite sortie nature. Il a permis aux 17 participants de découvrir les richesses de notre flore et faune locale. A partir de 15h30, Aurélie PAPIN du CDOS a initié nos sportifs à la marche nordique et Jérôme du Venansault Basket Club a proposé des ateliers de basket adapté.

Ces activités ont ainsi permis d'allier sports puis découverte et protection de l'environnement.

Ambiance et convivialité ont régné durant les deux demi-journées. Les participants étaient satisfaits.

La majorité des personnes était retraitée mais il est important de signaler que tout le monde peut participer aux actions terre de jeux.



Nadine CHARTEAU,  
Adjointe aux sports

## SOIRÉE ATOUSPORTS LE 6 MAI 2022

Les associations sportives étaient conviées le vendredi 6 mai dernier à la soirée « atousports ». Réservée aux licenciés sportifs de la commune, cette seconde édition a rassemblé 14 équipes. C'est Florian ARRIGNON, stagiaire BPJEPS au niveau de la mairie, qui a préparé et animé la soirée.

Formées de 4 ou 5 joueurs, les équipes ont ainsi pu découvrir des sports innovants tels que le tchoukball, le speedminton, le foot en marchant, le parcours à l'aveugle ou encore le basket fauteuil animé par l'association handi fauteuil en folie.

**Plusieurs objectifs ont été atteints lors de cette soirée :**

créer du lien entre les clubs, partager une soirée sportive innovante sans esprit de compétition et dans la bonne humeur puis reverser le bénéfice de 500 € à l'Ukraine.

Le bar et la restauration (sandwichs, crêpes et gaufres) assurés par des bénévoles ont permis de recharger les batteries.

3 équipes se sont retrouvées ex-aequo. Après le départage sur un relai en fauteuil roulant, c'est l'association du Venansault Basket Club qui remporte cette 2ème édition et le trophée Géono.

Mention spéciale aux Feux Follets Gym et au Muay-thaï qui étaient représentés par plusieurs équipes.

Un grand merci à tous.

Freddy REMIGEREAU,  
Educateur territorial sport et environnement



## COMMÉMORATION DU 8 MAI 2022

C'est sous le soleil que la commémoration du 8 mai 1945 s'est déroulée à Venansault. Les enfants du Conseil Municipal ont accompagné la section UNC-AFN pour cette commémoration. Nous étions présents pour honorer les hommes qui se sont battus pour notre liberté mais nos pensées étaient aussi dirigées vers le peuple ukrainien qui vit depuis plus de soixante-dix jours sous les bombes. Après la lecture du message du secrétaire d'État aux anciens combattants par Madame Stéphanie MARTINEAU, première adjointe, les enfants du CME ont honoré les 10 Venansaultais «Morts pour la France». Ensuite, une gerbe de fleurs et des roses ont été déposées devant le monument aux morts. Après avoir défilé jusqu'à la salle des Acacias, 3 insignes « Soldat de France » ont été remis aux nouveaux membres de la section UNC-AFN de Venansault. La chanterie a chanté deux chants dont l'un rendait hommage aux combattants de la guerre d'Algérie.

La commémoration s'est terminée par le chant de la Marseillaise entonnée par les enfants du CME.

Magalie RACINEUX,  
Adjointe  
à la communication







### LE CME

#### Le bien-être pour grandir

Les enfants du CME ont voulu aborder pendant leur mandat la question du bien-être. Ils ont travaillé sur un questionnaire adressé aux élèves de CE2 et de CM des deux écoles, qui évoquait 4 thèmes : les écrans, les dents, le sommeil et bien bouger. Après avoir récupéré les 157 questionnaires sur les 192 distribués, nous les avons étudiés. Ensuite, nous avons répondu aux élèves sous forme d'un flyer-réponses attractif.

#### Initiation à la langue des signes

Les enfants du CME se sont initiés pendant 4 séances à la langue des signes. Yannick LOISON, le moniteur de l'association « Les Beaux Mains », basée à la Roche sur Yon, nous a immergé dans son monde du silence. Les enfants ont acquis les bases de cette langue visuo-gestuelle et découvert le monde et la culture des sourds.

Ces 4 cours ont permis aux enfants de connaître l'alphabet dactylogogie pour épeler son prénom, de signer les couleurs, les chiffres, de converser en langue des signes et pleins d'autres choses encore. Un grand merci à Yannick d'avoir permis aux enfants de connaître une autre partie du monde du handicap.



#### Commémoration du 8 mai 2022

Le Conseil Municipal des Enfants a participé à sa deuxième commémoration du mandat. Ils ont pu défiler avec les officiels et Axel, notre porte-drapeau aux côtés des autres porte-drapeaux de la section UNC-AFN de Venansault.

Ils ont honoré les 10 Venansaltais « Morts pour la France » lors de la seconde guerre mondiale : BRIANCEAU Louis, BONNEAU Albert, CACAUD Benjamin, GUILLET Auguste, LOUÉ Gaston, L'HERITEAU Pierre, RICHARD Benjamin, RABILLÉ Georges, SORIN Marcel et TRICHET Eugène.

Après avoir déposé des fleurs devant le monument aux morts, nous avons défilé jusqu'à la salle des Acacias où les enfants ont entonné la Marseillaise pour clôturer cette fin de commémoration.

Magalie RACINEUX,  
Adjointe à la communication



## AUX PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX DOMESTIQUES



Un animal de compagnie représente un engagement responsable et de longue durée. Nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les parcs, jardins publics, espaces verts et parties aménagées à cet effet.

Pour le chien, l'action de divaguer est considérée lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance de plus de 100 m.

En effet, le nombre de plaintes de la population relatives aux divagations de chiens errants dans les espaces publics est de nouveau en augmentation. Cette situation pose de réels problèmes d'hygiène et de sécurité pour la population et la fréquentation de certains espaces de détente ouverts au public.

La commune dispose d'une convention de capture et d'accueil en fourrière des animaux errants et /ou dangereux conclue avec la SPA de la Roche sur Yon dans le cadre d'un contrat mutualisé avec la Roche Agglomération.

### RAPPEL :

**Ces infractions ont un coût : 750 € d'amende maxi si vous laissez divaguer vos animaux en méconnaissance des arrêtés réglementant l'emploi et la divagation des chiens. Cela est puni de cette amende pour les contraventions de 4<sup>ème</sup> classe, relevable par la voie de l'amende forfaitaire (soit 135 € (art. R. 428-6 C. Env.).**

Concernant l'hygiène, nous rappelons aux accompagnants des animaux de compagnie qu'ils doivent veiller à éviter le dépôt de déjections dans les espaces verts, pelouses, parcs, sentiers, trottoirs, bandes piétonnières, ou tout autre espace aménagé destiné à recevoir la circulation des piétons.

Pour le bien-être de tous, respectons notre cadre de vie !



## DISPOSITIONS APPLICABLES AUX BRUITS DE VOISINAGES : TRAVAUX BRUYANTS, RAPPEL DES HORAIRES

Voici un rappel sur les horaires pour les travaux bruyants.

Les travaux de bricolage et de jardinage, utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h.

Respectons notre cadre de vie pour mieux vivre tous ensemble !



## HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

**La déchetterie est ouverte du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février :**

- le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- le vendredi après-midi de 13h30 à 17h30
- le samedi en continu de 9h à 17h30.

**Et du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre :**

- le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- le vendredi après-midi de 14h à 18h
- le samedi en continu de 9h à 17h30.
- le samedi en continu de 9h00 à 18h00.



# L'éclairage public



**La hausse des prix de l'électricité (environ 75%) aura un impact important sur le budget de la commune si nous ne faisons rien.**

Le SYDEV (Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement de la Vendée) a débloqué une aide de 5 000 000 d'euros pour soutenir les collectivités vendéennes, ce qui représente environ plus de 30% d'aide pour chaque collectivité.

Afin d'optimiser les dépenses, les élus ont réfléchi au problème et ont travaillé sur le temps de l'éclairage public. En diminuant le temps d'éclairage d'une heure par jour, la facture diminuerait de 10 %. Ainsi, nous travaillerons aussi sur la notion de la nuisance lumineuse. Les armoires d'éclairage installées sur la commune sont équipées d'horloges astronomiques. Ces horloges astronomiques permettent à l'éclairage public de se déclencher en fonction des heures du lever et du coucher du soleil.

Après une étude menée auprès des différentes associations de Venansault sur le déplacement des piétons au-delà de 20h, celles-ci indiquent que très peu de personnes circulent après 21h à pied et que ceux qui circulent à pieds sont des adultes.

Le SYDEV accompagnera la commune dans la démarche et prendra en charge la dépense liée au réglage des horloges. Mr le Maire a aussi demandé aux agents de la commune de faire attention à l'électricité en éteignant les pièces inoccupées, en éteignant les appareils informatiques complètement au lieu de les mettre en veille, et en adaptant la température des pièces, etc.

**Voici ce qui sera mis en place à partir de septembre :  
(le temps que l'entreprise de maintenance intervienne sur toutes les armoires d'éclairage)**

**En semaine : du lundi au samedi matin**

- l'éclairage débutera à 6h30 au lieu de 6h actuellement : les premiers transports en commun circulent à partir de 7h.
- L'extinction aura lieu à 21h au lieu de 22h30 du dimanche soir au jeudi soir

**Pour le vendredi soir et le samedi :**

- L'extinction pourra avoir lieu à 22h30

**Le dimanche matin :** il n'y aura pas d'éclairage car très peu de personnes se lèvent à 6h pour circuler à pied.



# L'accueil des gens du voyage

Dans le cadre **du Schéma départemental d'accueil des gens du voyage**, La Roche-sur-Yon Agglomération qui a la compétence pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, met à leur disposition :  
trois aires d'accueil :



- Au lieu-dit Sainte Anne à La Roche sur Yon : capacité de 14 places (équivalant à 30 places-caravanes)
- Au Lieu-dit Les Claies à Mouilleron le Captif : dispose de 4 emplacements (équivalant à 10 places-caravanes)
- Sur la commune de Saint Florent des Bois : dispose de 4 emplacements (équivalant à 10 places-caravanes) et un terrain adapté aux grands rassemblements, à Bel-Air à La Roche-sur-Yon.

Malheureusement, ces aires ne conviennent pas à tous les groupes de gens du voyage car ils ne souhaitent pas se mélanger avec d'autres groupes et ont des exigences de « confort » pour leurs installations (pas d'herbe l'hiver et pas de goudron l'été) ce qui complique leur accueil.

Monsieur le Maire est contacté tous les ans par un groupe qui l'informe de son arrivée sur la commune et qui signe une convention avec paiement des frais de fluides et se raccorde aux réseaux en toute conformité. Cela permet de prévenir les riverains concernés. Ce groupe s'installe généralement sur le petit parking du stade. Il n'y a aucun trouble à l'ordre public.

En revanche d'autres groupes s'installent sur la commune, et se raccordent illégalement aux réseaux. Nous n'avons aucun contact au préalable avec eux et nous sommes alertés de leur arrivée par les riverains. Voici la procédure que la municipalité engage dès l'arrivée de ces groupes :

- Un premier signalement est aussitôt fait auprès de la gendarmerie
- Ensuite un élu et le directeur des services se rendent sur place pour échanger avec le groupe et leur rappeler les règles et leur demander la durée de leur séjour. La loi leur accorde un droit d'installation de 15 jours.
- Un huissier est mandaté pour le constat d'infraction où les plaques d'immatriculation de chaque caravane sont relevées. Le procureur de la République est saisi. Le tribunal condamne les gens du voyage à quitter les lieux. Monsieur le Maire sollicite ensuite le concours de la force publique auprès du Préfet. Le Préfet demande toujours la négociation et ne déclenche que très rarement le concours de la force publique.
- Lorsqu'un groupe s'installe et que des troubles à l'ordre public sont manifestes, le Préfet peut ordonner l'expulsion (procédure mise en place pour le groupe installé dernièrement sur le parking de la salle de sports).

La commune engage toutes les procédures à sa disposition, mais il y a des délais à respecter et ces procédures ont un coût important pour la commune. Cela représente environ 2 000 € (frais d'huissier et d'avocat) par groupe.





# LA VIE À L'ÎLOT DES ARTS

## Du côté de la MÉDIATHÈQUE

**Au mois de juin, retrouvez :**



### Notre histoire en ligne de la médiathèque. # Toc toc toc livre ouvre-toi :

sur notre chaîne YouTube « Médiathèque Venansault » sur Facebook et notre blog.



**le samedi 4 juin** Rendez-vous pour la fête « On est curieux de nature »\*

**Rendez-vous le samedi 11 juin à partir de 10h30** pour un café lectures  
**et le samedi 18 juin à partir de 10h** pour un YAKAJOUER aux nouveautés.



\* (La médiathèque sera ouverte exceptionnellement l'après-midi et accueillera une exposition sur les oiseaux).

**Cet été :**

**La médiathèque sera ouverte aux horaires habituels au mois de juillet. Retrouvez nos jeux et nos histoires, en extérieur sur la Plage Etang-toi... et notre jeu de l'été.**

**GRANDE nouveauté,** venez à la découverte des œuvres empruntées à l'artothèque\* du réseau des médiathèques de la Roche agglomération.


(\*Une artothèque est une structure de diffusion de l'art contemporain dotée d'une collection d'œuvres d'art originales, enrichie chaque année et prêtée à un large public, à la manière dont une bibliothèque prête des livres et diffuse la lecture).

**Il en existe une à la Roche sur Yon : vous pouvez vous aussi y emprunter des œuvres d'art.**



**Médiathèque de Venansault - L'Îlot des Arts - 1 Place de la Billardièrre - 85190 VENANSULT**

Retrouvez la médiathèque sur **facebook**  et sur **blogger**  :

<http://mediatheque-venansault.blogspot.fr> sur **Youtube**  « médiathèque Venansault »

## Du côté de FAMILLES RURALES

**Du côté de l'Île o Kids...**

Les premiers mois de l'année à l'accueil de loisirs ont été riches en projets avec une première action parentalité « Yoga en famille » au mois de janvier, puis une seconde « Bricolage en famille » début avril. Deux actions qui ont été très appréciées de la part des familles présentes et qui nous confortent dans l'idée de continuer à en proposer de nouvelles.

Pendant les vacances d'avril, les enfants ont pu profiter du retour du soleil avec une sortie commune à « La folie de Finfarine », ainsi qu'une intervention en hypnothérapie.

Nous sommes maintenant tournés vers l'été avec ses camps, sorties, stages, activités en tout genre...

Hâte de démarrer cette période intense !



■ Pour toutes informations, vous pouvez contacter Océane au 02 51 48 18 72 ou [ileokids@venansault.com](mailto:ileokids@venansault.com)



## Du côté du COLOR'ADO...

Depuis plusieurs semaines, les jeunes sont sollicités pour réaliser une fresque sous l'abribus de l'Îlot des Arts. Avec le soutien de la Municipalité et la présence d'un designer graphique, les ados vont peindre et graffer cette fresque durant les vacances d'avril. Ils vont aussi réaliser un « chantier participatif » au city stade afin d'y installer des bancs et gradins.



Durant les vacances de printemps, les jeunes de la Color'Radio ont organisé un Escape Game dans la salle des Acacias pour les familles et les autres structures jeunesse. Cette action d'autofinancement a pour objectif de développer la webradio avec de nouveaux outils.

Les jeunes sont en pleine réalisation des camps pour l'été 2022, encore une réunion et il sera possible de présenter les dates et lieux des séjours pour les 11/13 ans et 14/17ans.

Pour suivre notre actualité, n'hésitez pas à aller sur le site internet de l'association :

<https://www.famillesrurales.org/venansault/>

Pour tout renseignement vous pouvez joindre Sabrina, François & William au 02 51 48 11 29 ou 07 84 37 76 60  
colorado@venansault.com



## LE CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire)



Une nouvelle année scolaire s'achève pour le CLAS avec un bilan positif en termes d'apprentissage pour les enfants. Un grand merci aux bénévoles pour leur investissement. Accompagnés d'Emilie, ils sont le moteur de cette réussite !

Si vous êtes intéressés pour rejoindre l'équipe, n'hésitez-pas à contacter Emilie :  
emiliefrv85190@gmail.com

Retrouvez les informations et l'actualité de l'association sur :  
<https://www.famillesrurales.org/venansault/>

**GARDERIE DU SOIR**

**Familles rurales** ASSOCIATION DE VENANSULT

**VOUS RECHERCHER UN MOYEN DE GARDE OCCASIONNEL ? CE SERVICE S'ADRESSE À VOUS !**

**L'association Familles Rurales met en relation les familles et un(e) jeune capable de garantir la sécurité des enfants pendant ce temps de garde occasionnel.**

<b>INSCRIPTION A L'ANNÉE CIVILE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tarifs non adhérent Familles Rurales : 21,10 €</li> <li>• Tarifs adhérent Familles Rurales : 6,25 €</li> </ul>	<b>TARIFS MINIMUM POUR UN ENFANT GARDE</b> <p><b>GARDE EN SOIRÉE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 € / heure jusqu'à 2 enfants</li> <li>• 8 € / heure à partir de 3 enfants</li> <li>• À partir de minuit, forfait de 15 € pour le reste de la nuit</li> </ul>
<b>CONTACT</b> Marie DUSSEL : • 06 59 43 62 21 • majulia8@msn.com	



# DU CÔTÉ DE...

## LA VIE ÉCONOMIQUE

Du nouveau chez nos artisans et commerçants de notre commune.

### « SAS S.E.J.V. »

Après une formation intense et spécifique en tant que moine, Monsieur Steve TROUSSICOT crée sa Société d'Élagage et de Jardinage sur notre commune. Cette première expérience intellectuelle et pragmatique lui a donné le savoir dans les méthodes d'entretien, de désherbage, de maraîchage, l'abattage d'arbres, mais aussi de plantation d'arbres, de création de massifs espaces verts, dans le respect de la nature et de l'environnement. Il propose ses services avec agrément « service à la personne » en ce qui concerne la taille de haies, de fruitiers, de rosiers et de tonte de pelouse. Pour les entreprises et les particuliers, il propose l'abattage difficile avec plate-forme élévatrice, la coupe de bois, le dessouchage, ainsi que la vente de bois de chauffage. Par son expérience initiale et la réflexion sur le bien-fondé du travail à exécuter, il sera capable de vous conseiller sur la meilleure méthode pour l'embellissement de votre havre de paix. Il sème l'amour du travail bien fait et a pour devise : « Les arbres taillés et bien entretenus sont bien plus beaux et plus vivants ! ». N'hésitez pas à faire appel à Steve en cette période printanière très demandeuse !



SIRET. : 908 986 623 00019

**Horaire d'ouverture :**

du lundi au vendredi

**Contact :** Steve TROUSSICOT au 06 19 15 83 25

**Mail :** [stevetroussicot@gmail.com](mailto:stevetroussicot@gmail.com)

**Adresse :** Le Moulin de la Bergerie 85190 VENANSAULT

### « STÉ VENDÉE SELLERIE »

Monsieur Agapit NEAU vient incrémenter notre diversité d'artisans sur notre commune depuis le mois de novembre dernier. La spécificité de son métier est la sellerie : vaste programme me direz-vous ! : Cela consiste à faire ou refaire des sièges de voitures, de voitures anciennes, de motos, de banquettes. Il peut aussi vous revisiter vos chaises, fauteuils, vos sièges d'ameublement, ainsi que les produits spécifiques tels que les sièges des cabinets médicaux, dentiste, kiné, EHPAD, salle de sport, banc de musique. Après une formation spécifique avec un diplôme de sellier général et un CAP de soudeur, il est en mesure de réparer la structure métallique du siège de votre ancienne voiture et de votre véhicule utilitaire pour vous les professionnels de A à Z.



Il fabrique également des toiles d'ombrage qui vont être bientôt d'actualité. Enfin, bref, plus de souci à se faire : votre siège est usé, vous voulez changer la couleur, la forme de celui-ci, créer un autre modèle : Agapit saura vous aider et vous conseiller dans vos assises pour toujours plus de confort !

SIRET. : 907 478 333 00012

**Contact :** Agapit NEAU :

au 07 56 80 23 28

**Mail :** [vendeesellerie@outlook.fr](mailto:vendeesellerie@outlook.fr)

**f** Facebook

**Adresse :** 6 rue du Bois Sorin  
85190 VENANSAULT

## VOUS VENEZ DE VOUS INSTALLER DANS LA COMMUNE, AVEZ-VOUS PENSÉ À :

Informer la mairie de la création de votre entreprise pour être inscrit sur le site [www.venansault.fr](http://www.venansault.fr) ;

Demander aux **correspondants de presse** un article dans Ouest-France (**contact : 06 31 40 30 60**) et le journal du Pays Yonnais (**contact : 07 86 91 43 36**)

**Déposer vos flyers pour informer la population de votre installation** (une distribution possible à la création de l'entreprise et assurée par des bénévoles le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois)

**Contact :** Marie JOLLY au 02 51 07 25 63 ou par mail à : [secretariatmairie@venansault.com](mailto:secretariatmairie@venansault.com) ;

Adhérer à l'Union des Professionnels de Venansault  
**Contact :** [asso.upv@gmail.com](mailto:asso.upv@gmail.com) ;

Vous rapprocher de la commission économique de la commune

**Contact :** Joëlle DELAMURE au 06 77 04 28 66 ou par mail à : [j.delamure@wanadoo.fr](mailto:j.delamure@wanadoo.fr)

Joëlle DELAMURE,  
Conseillère Déléguée au développement économique



## La résidence du VAL FLEURI

### Juin 2022 :

- Conférence avec Esprit d'Aventure le lundi 6 juin
- Pique-nique inter-EHPAD à l'Oiselière de Chauché le mardi 7 juin
- Rencontre famille le samedi 11 juin après-midi
- Journée grillades le mardi 14 juin
- Les anniversaires avec « Les gais rossignols » le vendredi 1<sup>er</sup> juillet

### Juillet - Août 2022 :

- Sortie au parc des Engoulevents à Aizenay
- Les anniversaires avec Chris'music le jeudi 18 août
- Sortie à la mer.

### La vie de la résidence, en quelques épisodes :

Assemblée générale de l'Amicale des Résidents

Les résidents et plusieurs bénévoles se sont retrouvés le 31 mars pour l'Assemblée Générale de l'Amicale. C'est un temps fort où nous faisons le bilan de l'année tant au niveau des activités que des finances. La COVID a bien sûr impacté le quotidien. Un nouveau bureau a été élu dont voici la composition :

Présidente : Mme Léone BOURIEAU

Vice-Président : M. André DELAIRE

Secrétaire : Mme Madeleine LOUE

Secrétaire - Adjoint : Mme Marie-Josèphe DAHERON

Trésorière : Mme Anne BOULANGER

Trésorière - Adjointe : Mme Francine BRYCH



Autres membres :

- M. Armand RICHARD
- Mme Yvonne TRICHET
- Mme Claudette BARREAU
- Mme Marie-Claude BIRON
- Mme Marie-Andrée FAVREAU
- Mme Martine NEAU
- Mme Fernande RENGEARD
- Mme Paulette MAGNOU
- M. Freddy DURET
- Mme Sonia LAUTRU

### Médiation animale :

Anim'envie, une association de la Garnache, intervient 3 fois par an à l'EHPAD et depuis peu, Vincent LOIZEAU de Landeronde, vient avec ses chiens Husky toutes les semaines pendant trois quarts d'heure. Caresse, discussion sur l'animal et quelques friandises à leur donner permettent aux résidents d'apprécier cette visite.



### Le quotidien avec la COVID :

De temps en temps, la COVID réapparaît dans l'établissement. Les mesures sont prises à chaque fois pour limiter l'épidémie. Tout le monde est testé et les personnes positives sont isolées dans leurs appartements.

## L'UNC-AFN, Soldats de France, OPEX et Sympathisants

### 60<sup>ème</sup> anniversaire des accords d'Evian.

Le 18 mars 1962 ont été signés les « Accords d'Evian » entre la France et le Front de Libération Nationale Algérien (FLN). Le cessez le feu intervenu le lendemain à midi mettait théoriquement un terme aux combats.

Dans la douleur, cette guerre d'Algérie, qui ne disait pas son nom, allait progressivement prendre fin, après 7 ans et 9 mois d'un conflit particulièrement meurtrier. Plus d'1 500 000 appelés du contingent se sont relayés pendant ces 2700 jours en AFN, pour disaient-on « maintenir l'ordre ». Plus de 25000 d'entre eux, dont 207 Vendéens, ont trouvé la mort en Algérie soit près de 10 soldats morts en moyenne par jour de guerre !

L'application chaotique des « Accords d'Evian » allait conduire à l'indépendance de l'Algérie le 3 juillet 1962.

Durant cette période de désordre et de confusion générale, 500 de nos soldats furent tués ou portés disparus malgré le « cessez le feu ».



Les combattants AFN, tous âgés aujourd'hui de 80 ans et plus, gardent un souvenir marquant de leur service militaire en Afrique du Nord. Pour la plupart d'entre eux, cette période leur colle à la peau. Ils ont été appelés pour servir la France en Algérie. Ils estiment avoir fait leur devoir et ne comprennent pas certains reproches ! Soixante ans après les faits, alors que la moitié d'entre eux ont disparu, nous leur devons RECONNAISSANCE et RESPECT.

En ce sixtième anniversaire du cessez le feu, nous souhaitons rendre, à tous nos anciens d'AFN, l'HOMMAGE qui leur est dû !

Daniel COUTRET,  
Président de l'UNC-AFN, Soldats de France



## Le Conseil DES SAGES

### Les actualités du Conseil des sages

Le Conseil des sages de Venansault est toujours représenté à la Fédération Française des Villes et Conseils des Sages par Mme PIAUD-CUISINIER Christine, secrétaire-adjointe. Le prochain congrès devrait avoir lieu à Panazol (87) en octobre 2022. L'intitulé retenu est le suivant : « **Le Conseil des Sages dans tous ses éclats.** »



Nos adhérents continuent à œuvrer sur la rédaction d'un nouveau périodique, sur leur participation à « Atousports » et surtout à la création avec la municipalité d'une équipe citoyenne MONALISA (rompre l'isolement de nos aînés). Les Sages se proposent de rendre visite régulièrement aux aînés ne pouvant se déplacer et qui le souhaitent.

Le Conseil des sages accueillera les **nouveaux habitants arrivés** sur Venansault le samedi 4 juin à partir de 10h. Des sages et des élus vous présenteront la commune, les différentes activités culturelles, sportives et les projets en cours. N'hésitez pas à vous inscrire à la mairie. Vous serez les bienvenus.

Dans ce dynamisme, le Conseil des Sages vous organise une animation récréative avec un repas champêtre vendéen, un après-midi « jeux de société » et un goûter surprise animé en fin de journée le **vendredi 24 juin**. Un bulletin d'inscription sera à votre disposition dès début juin.

« Est sage celui qui connaît les autres ». Proverbe Chinois

Christine PIAUD-CUISINIER, Conseillère déléguée à la vie locale  
Claudette BARREAU, Référente

### LA CHRONIQUE DE LA LISTE « AGIR POUR VENANSULT »

Notre politique jeunesse.

Nous collaborons avec l'association Familles Rurales avec laquelle nous avons noué un partenariat fort. La politique jeunesse, pour les 11/17 ans, est assurée par des professionnels de la jeunesse : William, Sabrina et François.

Leurs champs d'actions se déroulent principalement au sein du Color'Ado, situé dans l'Îlot des Arts. Les jeunes peuvent compter sur des temps forts : les animations pendant les petites vacances, « la Plage Etang toi », la Color'radio où les jeunes sont acteurs de leurs projets.

Sabrina assure des missions de veille d'écoute et veille numérique.

Des actions sont aussi menées hors les murs via le dispositif « Viens, on bouge ». François assure la médiation auprès des jeunes. Ce dispositif d'échanges permet aux jeunes de faire des propositions d'actions qu'ils mènent ensemble ; le dernier en date est l'aménagement autour du city stade. Allez voir !

Depuis avril, cette politique est pilotée par Elise AUGEREAU, Maire adjointe. Elle prend le relais de Franck DUBOIS que nous remercions sincèrement pour son investissement.

Nous accueillons aussi Marianne PORCHER au sein de notre équipe. Elle prend ses fonctions de conseillère municipale aux côtés de Magalie RACINEUX, pour continuer d'impulser des actions de citoyenneté avec les enfants du CME.

### LA CHRONIQUE DE LA LISTE « ENSEMBLE, ŒUVRONS POUR VENANSULT »

Ces derniers temps, vous avez sûrement remarqué tous ces arbres, abattus sur Venansault, du côté des étangs, près de l'EHPAD, dans des lotissements... Comme nous, vous vous demandez ce qui justifie tous ces abattages !

En parallèle, la commune se vante de ses plantations de jeunes pousses, dans la presse ou sur des pancartes affichant fièrement 1 arbre coupé = 1 arbre replanté. Mais ne nous laissons pas bernier, il faut de nombreuses années avant qu'une jeune pousse devienne un arbre et remplisse pleinement sa mission de capteur de CO2. Les 100 000 arbres, arbrisseaux ou arbustes plantés sur l'agglomération ne compenseront jamais tous les vieux arbres arrachés. Abattre ces arbres, c'est faire disparaître la faune et la flore associées, c'est la biodiversité qui en prend un coup !

Aujourd'hui, tous les scientifiques s'accordent pour affirmer que les arbres sont des armes pour lutter contre le réchauffement climatique. Alors pourquoi continuer d'en abattre ? Ne devrions-nous pas au contraire tout faire pour les protéger et leur permettre de se développer dans de bonnes conditions ?

Nous avons posé la question « Combien d'arbres coupés/abattus/arrachés sur la commune durant ces trois dernières années ? », nous n'avons toujours pas de réponse...

## LES ÉVÉNEMENTS A VENIR

### AMICALE LAIQUE

L'Amicale Laïque de Venansault élargit ses activités pour 2022 et met en place à partir du 27 avril des cours de Hatha Yoga assurés par Anne MORILLON qui était présente à l'assemblée générale du 30 mars pour parler de cette activité.

Les inscriptions aux différentes activités mises en place par l'Amicale Laïque (éveil sportif, théâtre, danse et yoga) ont eu lieu lors du forum des associations de Venansault le samedi 4 juin 2022.

Gala de danse : le vendredi 10 et samedi 11 juin 2022.

**Contact :** al.venansault@gmail.com

Danse : alvenansaultdanse@gmail.com et pour suivre l'activité danse :  Facebook : modern'jazz alv

Théâtre : alv.theatrejeunes@gmail.com - Tél : 06 51 35 26 70

### CLUB DE L'ESPÉRANCE

Bal : dimanche 24 juillet 2022, salle des Acacias, avec l'orchestre «Les Canotiers»

### ÉCOLE PUBLIQUE ÉLÉMENTAIRE « LA FONTAINE »

#### Parcours citoyen : apprendre à porter secours



Au mois de juin, tous les élèves de CM1 et CM2 bénéficieront de séances pour apprendre à porter secours. Dans un premier temps, ils étudieront en classe les axes « PROTÉGER » et « ALERTER ». Puis, au cours de deux matinées, ils pourront découvrir et pratiquer les gestes de premiers secours grâce à l'intervention de professionnels de la santé.

#### Les sorties de fin d'année

**Vendredi 10 juin :** la classe de CP/CE1 se rendra à la Folie de Finfarine au Poiroux pour participer à 2 animations : l'une sur les abeilles, l'autre sur l'observation de différents milieux de vie : la mare, la plaine, le bois...

La mini ferme et les jeux intéresseront eux-aussi nos jeunes élèves pleins de vitalité.

**Mardi 21 juin :** les élèves de cycle 3 visiteront le centre minier de Faymoreau. Ils exploreront le parcours d'un mineur à l'époque de la Révolution industrielle afin de mieux comprendre l'histoire des mines, en lien avec le programme d'histoire de cycle 3.

**Jeudi 23 juin :** les deux classes de CE1-CE2 se rendront au château de Tiffauges. Les élèves plongeront au cœur de l'aventure médiévale. À travers des spectacles et animations, ils vont découvrir l'architecture du château fort, son rôle au Moyen - âge, l'armement des chevaliers, l'histoire de Gilles de Rais. Ils pratiqueront également des jeux anciens.



**Du 22 juin au 24 juin :** la classe de CP partira en classe de découverte. Les enfants iront au centre du Porteau à Talmont Saint Hilaire. Ils découvriront la faune et la flore du milieu marin ; tout cela en faisant une pêche à pieds, une visite de l'aquarium, une animation sur la chaîne alimentaire et une animation sur la dune et sa protection. Mais le plus important reste le vivre ensemble pendant 3 jours avec leurs camarades de classe.



#### Moment convivial à l'école

Vendredi 17 juin : les élèves accueilleront leurs parents afin de leur présenter la nouvelle fresque murale. Une vente de livres en partenariat avec les éditions « Lire demain » sera organisée pour l'occasion. Un pot de l'amitié sera offert par l'APE et les Représentants de Parents d'Elèves.

#### Contact école :

Mme DENEFF Valérie, directrice,  
tél : 02-51-07-39-45

Mail : ce.0851363v@ac-nantes.fr

Site internet :  
ecoleelementairepublique-venansault.e-primo.fr



## ÉCOLE PRIVÉE « LOUIS CHAIGNE »

### SORTIES SCOLAIRES DE FIN D'ANNÉE À L'ÉCOLE PRIVÉE LOUIS CHAIGNE

Dans le cadre de notre projet d'année « Voyage dans le temps », toutes les classes de l'école Louis Chaigne auront des sorties scolaires en mai ou juin.

#### Voyage scolaire à Poitiers :

Les classes des CE2-CM1 et CM2 iront à Poitiers pendant 2 jours. Ce sera l'occasion de découvrir le Futuroscope et la ville de Poitiers à travers différents ateliers, de voir d'autres paysages, un autre lieu de vie... et de faire un travail scolaire avant et après le voyage.

Le premier jour, il est prévu de visiter le parc du Futuroscope avec la possibilité d'assister au spectacle nocturne. Le lendemain sera consacré à la visite de Poitiers avec une chasse au trésor, une balade au fil des rues, des contes et des légendes et un adventure game. Que de belles aventures !

#### Sortie au château de Tiffauges :

Les élèves de CP et CE1 ont passé une journée, au Château de Tiffauges.

Ils ont assisté le matin, à un spectacle, où des chevaliers se combattaient avec des joutes. Puis, ils ont visionné un film en 3D sur Gilles de Rais, le seigneur qui habitait dans le château au Moyen Age. L'après-midi, les élèves ont pu créer leur propre blason en tissu. Les enfants ont été ravis de leur journée médiévale !

#### Sortie scolaire au château de Talmont et au Cairn :

Au mois de juin, quatre classes de l'école Louis Chaigne, de la Petite Section jusqu'au CP, partiront en voyage à travers le temps. Ils participeront à des ateliers de découverte de la préhistoire au Préhisto'site du Cairn à Saint Hilaire-La Forêt. Puis, ils poursuivront leurs aventures au château médiéval de Talmont, à la recherche de la lance du chevalier Arthur.

#### Contact pendant les vacances d'été :

Les parents intéressés pour visiter l'école, discuter de nos projets, inscrire leur(s) enfant(s)... peuvent contacter M. PASQUIER, chef d'établissement au 02-51-07-31-50 ou par mail [direction@venansault-louischaigne.fr](mailto:direction@venansault-louischaigne.fr) avant le 13 juillet ou à partir du 16 août.

Bon repos à tous.

#### Contact école : Tél : 02-51-07-31-50

Mail : [direction@venansault-louischaigne.fr](mailto:direction@venansault-louischaigne.fr)

Site internet : [venansault-louischaigne.fr](http://venansault-louischaigne.fr)



## LES CALINES

### Juin :

- Matinée dojo motricité tous les mardis matin
- Le 8 juin de 10h à 11h : matinée conte à la médiathèque
- Activités RPE avec Fabienne THUAL 1 à 2 fois par mois
- Sortie poussette dans la forêt d'Aizenay (à programmer)

### Juillet/Août :

- Matinée dojo motricité tous les mardis matin
- Participation à la Plage Étang-Toi sur des activités à organiser...

## VEN'ENSEMBLE



### Les rendez-vous avec Ven'Ensemble :

- Repair'Café  
Salle d'arts à l'Îlot des Arts : samedi 18 juin 2022
- Entraide à la couture  
Salle d'arts à l'Îlot des Arts : lundi 13 juin 2022
- Scrapbooking  
Salle d'arts à l'Îlot des Arts : les jeudis 9 et 23 juin et 7 juillet et tous les vendredis jusqu'au 8 juillet 2022
- Terrasses musicales

Parking de la mairie les vendredis 24 juin, 8 et 22 juillet 2022

## VÉLO CLUB VENANSAULT

Le vélo club de Venansault a démarré sa saison cycliste 2022 depuis fin février à Coëx et le dimanche 20 mars où le club a organisé sa 1<sup>ère</sup> course à Barbâtre du fait de quelques licenciés du secteur de Noirmoutier.

La saison commence bien car il y a eu des victoires et des places d'honneur.

Le club compte, cette année, 36 licenciés UFOLEP et sur le nombre, une quinzaine en FFC et la majorité de jeunes.

La prochaine organisation aura lieu le dimanche 3 juillet avec son traditionnel « Contre la montre » de 10,6 km, départ 9h30, rue Georges Clémenceau, rond-point du Plessis, la Jaunière, carrefour de la Boisnotière, la Babinière, la Boule, Ste Cécile et arrivée au stade. L'après-midi, à partir de 15h, départ de la 2<sup>ème</sup> étape, course en peloton sur le même circuit.

Quelques jours plus tard, rendez-vous le jeudi 14 juillet pour une première. Le peloton prendra un départ à Landeronde pour leur fête du village.

Un mois après, le comité des fêtes de la Chapelle Themer organisera sa fête annuelle et sa course le dimanche 14 août.

Le bureau est composé :

- Alain BOUYER, président
  - Eric MICHAUD, vice-président
  - Tony CHEVILLON, secrétaire
  - Pierre GARDES, trésorier
- ainsi que quelques membres.



Nous sommes repartis le nez dans le guidon après deux années au ralenti.

**Pour tout renseignement :**

Alain BOUYER, tél. : 06 23 82 66 24

ou mail : [veloclubvenansault85@gmail.com](mailto:veloclubvenansault85@gmail.com)

## VENANSAULT BASKET CLUB

**Le Venansault Basket Club accueille filles et garçons, petits et grands, débutants et initiés autour de valeurs fortes : plaisir, solidarité, respect & dépassement de soi.**

**Un accompagnement de qualité**

A partir de 5/6 ans, chacune et chacun pourra trouver sa place au sein du VBC : le Baby-Basket jusqu'à 8 ans, les catégories U11 à U17 et les Séniors (H/F) bénéficient de 2 entrainements par semaine et sont encadrés par Jérôme, Sylvie et Victor.

Aussi, le basket loisirs, le vendredi soir, est le meilleur pour décompresser de la semaine.

**Des championnats passionnants**

2 phases, de septembre à mai, composent la vie du club et permettent aux joueurs de découvrir la compétition dans un sport collectif. Une belle occasion pour créer du lien, apprendre à vivre en société et partager défaites et victoires avec le groupe.

**Le VBC est ouvert à toutes et à tous** et cherche à développer de nouvelles pratiques : basket santé, handi-basket...

**Informations pratiques : Vous souhaitez vous inscrire ou prendre des renseignements ?** Nous sommes là pour vous.

Contact : Fabien GABORIAU (président),

Tél. : 06 86 08 93 99

Mail : [vbc85@hotmail.fr](mailto:vbc85@hotmail.fr)





# ÉTAT-CIVIL

## NAISSANCES

En application de la loi RGPD, seules apparaissent les naissances dont les parents ont donné leur accord.

Naëlle GOURVENNEC, le 8 janvier 2022  
Florentin TRICHET, le 29 janvier 2022  
Nina AYRAULT, le 23 mars 2022

## DÉCÈS

Marie GABORIT veuve CHARBONNEAU, 88 ans, le 3 mars 2022  
Denis MENU, 92 ans, le 3 mars 2022  
Brigitte TESSIER épouse GAUVRIT, 53 ans, le 13 mars 2022  
Guy GUIBERT, 83 ans, le 16 mars 2022  
Reine CALLAUD veuve BERTHOMÉ, 95 ans, le 25 mars 2022  
Jean PARPETTE, 63 ans, le 8 avril 2022  
Florentine CHATEIGNER veuve MALARD, 86 ans, le 11 avril 2022



## Le memento

- MAIRIE : HORAIRE D'OUVERTURE  
La Mairie vous accueille :  
- le lundi de 14 h à 17 h 30  
- du mardi au vendredi : de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30  
- et le samedi de 9 h à 12 h.
- PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE :  
Monsieur le Maire reçoit :  
- un samedi sur deux sur rendez-vous de 9 h à 12 h  
- ou sur demande auprès du secrétariat.
- PERMANENCES DES ADJOINTS :  
Rendez-vous sur demande auprès du secrétariat.
- MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE :  
18, rue Galliéni  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
Tél. : 02 28 85 89 89  
Mail : cms.laroche-sud@vendee.fr
- PUÉRICULTURE :  
Annick GAUBERT  
Tél. : 02 51 37 01 58  
Centre médico-social des Forges  
Cité des Forges  
85000 LA ROCHE-SUR-YON
- SERVICES DE GARDE :  
Médecins de garde :  
nuits, week-ends et jours fériés  
Tél. : 116 117  
Pharmacies de garde  
Tél. : 32 37  
Cabinet d'infirmières :  
Mme VINET-GUETTIER  
Tél. : 06 07 26 27 00  
ou 02 51 34 83 42

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES LES 12 ET 19 JUIN 2022 :

### Élections législatives les 12 et 19 juin 2022

Les demandes d'inscription sur les listes électorales étaient à déposer au plus tard le vendredi 6 mai 2022 pour voter aux élections législatives.

Pour les jeunes de 18 ans qui ont fait leur recensement citoyen en mairie de Venansault, l'inscription sur les listes électorales se fait automatiquement.

« Nous recherchons des assesseurs (pour la tenue des bureaux de vote en journée) et des scrutateurs (pour le dépouillement le soir). Si vous êtes disponible, merci de vous adresser au service élections de la mairie. »



### NUMÉROS D'URGENCE

**17**  
POLICE  
SECOURS

**15**  
SAMU

**18**  
SAPEURS  
POMPIERS

**112** APPEL D'URGENCE  
EUROPÉEN



Directeur de publication : Laurent FAVREAU

Conception : Média Horizon / Impression : Imprimerie du Bocage sur papier 100% PEFC

Crédits photos : Armelle MORNET, correspondant presse - Agents des services municipaux et élus municipaux. Freepick, Pixabay, Pexels, Adobe Stock. Les photos de la partie associative sont diffusées sous la responsabilité de l'association.